

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1826 à 1856

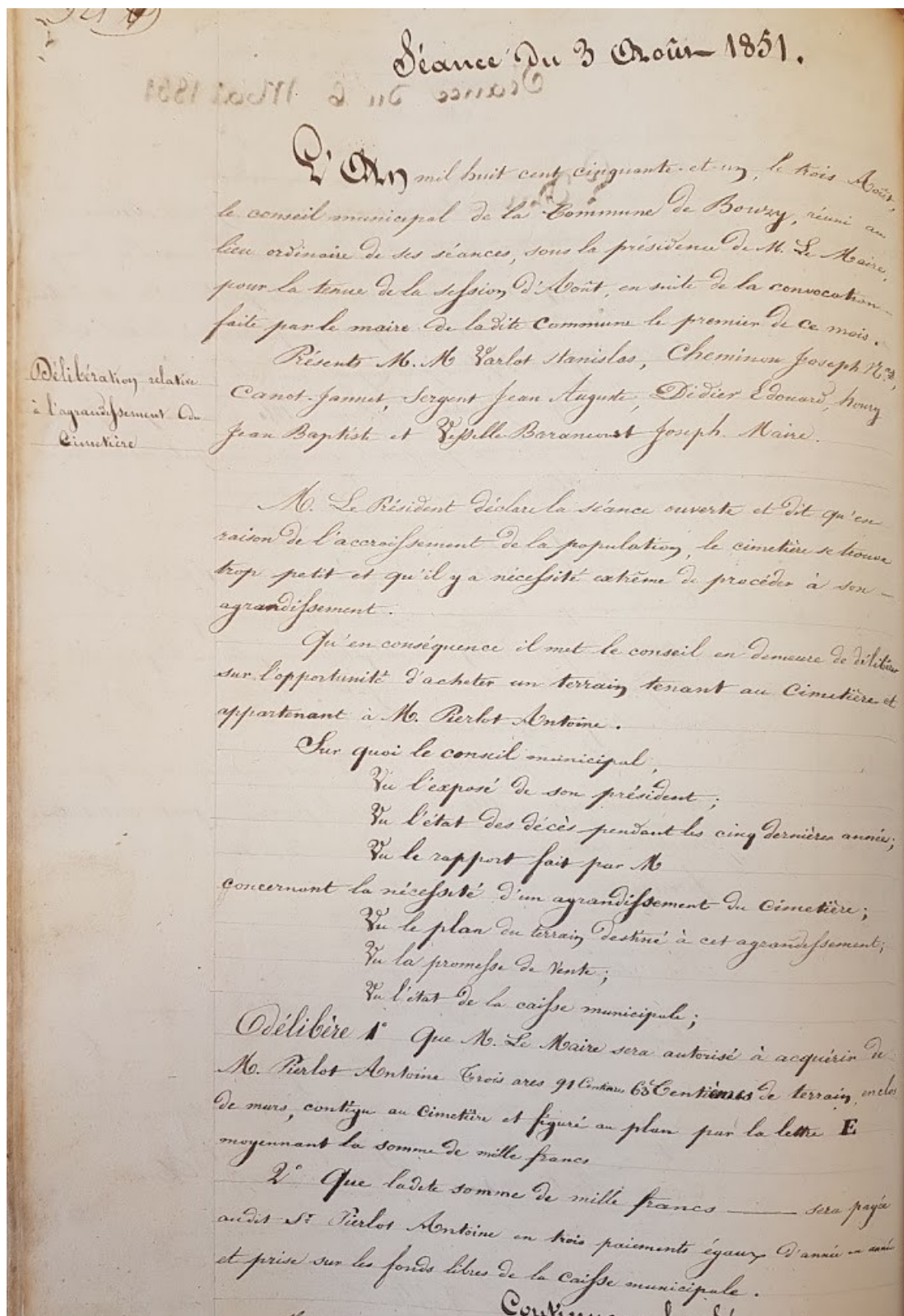
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – E depot 17680

-0-

fiche n°64

3 août 1851 – délibération relative à l'agrandissement du cimetière



« L'an mil huit cent cinquante et un, le trois août
Le conseil municipal de la commune de Bouzy, réuni en
lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire
pour la tenue de la session d'août en suite de la convocation
faite par le Maire de ladite commune le premier de ce mois.
Présents Messieurs Varlot Stanislas, Cheminon Joseph Nicolas,
Canot, Jannet, Sergent Jean-Auguste, Didier Edouard, Houry Jean-Baptiste,
et Vesselle-Barancourt Joseph Maire.
Monsieur le Président déclare la séance ouverte et dit qu'en
raison de l'accroissement de la population le cimetière se trouve
trop petit et qu'il y a nécessité extrême de procéder à son agrandissement.
Qu'en conséquence, il met le conseil en demeure de délibérer
sur l'opportunité d'acheter un terrain tenant au cimetière et
appartenant à Monsieur Pierlot Antoine.
Sur quoi, le conseil municipal,
Vu l'exposé de son président,
Vu l'état des décès pendant les cinq dernières années,
Vu le rapport fait par Monsieur (*blanc*)
concernant la nécessité d'un agrandissement du cimetière ;
Vu la promesse de vente ;
Vu l'état de la caisse municipale ;
Délibère : 1° Que Monsieur le Maire sera autorisé à acquérir de
Monsieur Pierlot Antoine, trois ares 91 centiares 63 centièmes de terrain enclos
de murs, contigu au cimetière et figuré au plan par la lettre E
moyennant la somme de mille francs.
2° Que ladite somme de mille francs sera payée
audit sieur Pierlot Antoine en trois paiements égaux d'année en année
et prises sur les fonds libres de la caisse municipale »